



Ville de SAINT-GERMAIN-DU-PUY
CHER

Accusé de réception en préfecture
018-211802137-20230228-DEL-2023-02-15-DE
Date de télétransmission : 02/03/2023
Date de réception préfecture : 02/03/2023

En exercice : 29

Présent(s) : 21

Absent(s) représenté(s) : 8

Absent(s) non représenté(s) : /

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 29

Date de convocation : 21 février 2023

Date d'affichage de la convocation : 21 février 2023

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 février 2023

Délibération n° DEL.2023-02-15

Programmation des manifestations communales 2023

Le 28 février 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Christine BAUDOUIN, Maire

Présent(s) : AILLOT Sonia. BAUDOUIN Marie-Christine. BIESSE Thierry. CATON Samuel. CORBION Rémy. DACQUIN Sébastien. DESROCHES Gilles. DUPLAIX Nathalie. DUR-TOMAS Chantal. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. FOSSET Jean-François. GAUTRON Marina. GIRARD LEBRUN Sandra. GUINET Nadège. LE PAVOUX Éric. LECLERC Stéphanie. LEUILLER Patricia. MERCIER Martine. MONDON Josiane. PRUDENT Adrien. PRUDENT Didier.

Absent(s) ayant donné un pouvoir : BROUSSE Franck à LEUILLER Patricia. CLOSTRE Jacques à MONDON Josiane. GROSJEAN Yoann à PRUDENT Didier. JORO Vincent à LE PAVOUX Éric. LEGER Pauline à CATON Samuel. MANIVERT Sonia à DESROCHES Gilles. MEGHERBI Djamel à GUINET Nadège. MIGNON Brigitte à BAUDOUIN Marie-Christine.

Absent(s) non représenté(s) : /

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Gilles DESROCHES

Rapporteur : Sandra GIRARD LEBRUN

Accusé de réception en préfecture
018-211802137-20230228-DEL-2023-02-15-DE
Date de télétransmission : 02/03/2023
Date de réception préfecture : 02/03/2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le tableau des manifestations communales 2023 ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la commission générale du 20 février 2023,

Considérant que ces animations nécessitent la signature de contrats de prestations de services ainsi que les frais afférents à chaque prestation,

Le rapport de Sandra GIRARD LEBRUN au Conseil Municipal entendu,

Après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer les contrats au fur et à mesure de la préparation des animations ainsi que les frais afférents à chaque prestation et à en suivre l'exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire,
Gilles DESROCHES



La Maire,
Marie-Christine BAUDOUIN



Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication en date du 02 mars 2023 par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Ville : <https://www.saintgermaindupuy.fr>

Intitulé de la manifestation	Nature de la prestation	Dates	Prestation artistique et location	Sacem SCAD	Pot	Vernissage
Journée internationale des droits des femmes	Projection	8 mars	158,00 €	non	oui	
Faut qu'ça Germ'	Marché/Animations/Troc'plantes	6 mai	1 000,00 €	non	non	
Commemoration du 8 mai	Spectacle	08-mai	500,00 €	non		
Fête du jeu	Parade/Animations	13 mai	620,00 €	non	non	
La Saint Germain	Concert	3 juin	1 000,00 €	oui	non	
Fête de la musique	Concert	23 juin	1 000,00 €	oui	non	
Fête Nationale et marché nocturne	Bal et marché	13 juillet	1 000,00 €	non	non	
Cinéma plein air	Projection	21 juillet	1 732,00 €	non	non	
Contes Huile d'Olive et Beurre salé enfants et adultes	Contes	4 août	2 070,00 €	non	non	
Commemoration du 15 août	Lecture spectacle	15 août	500,00 €	non		
Festival d'Acteurs en Berry	Spectacle	19 août	3 500,00 €	oui	non	
La Sablette en fête	Animations/Spectacles	27 août	2 300,00 €	oui	non	
Forum des associations	Animations	3 ou 10 septembre	900,00 €	non	oui	
Croqu'arts Villemenard	Exposition	7 au 10 septembre	1 511,00 €	non	oui	oui
Festival d'Acteurs en Berry au collège	Spectacle	septembre	500,00 €	oui	non	
Soirée pour tous	Spectacle cabaret	13 octobre	2 800,00 €	oui	non	
Marché de Noël	Spectacle enfant	3 et 4 décembre	1 000,00 €	oui	non	
	Déambulation		1 000,00 €	oui	non	
			23 091,00 €	oui	non	